

Nom de l'organe : GT COS Indicateurs de réussite des cohortes de 1^{ère} génération

Date de la réunion : 22/02/2024

Mandataire externe ayant écrit le rapport : Gobert Thomas

Autres mandataires externes présents : /

Explication brève des points à l'ordre du jour

Demande de la ministre de réaliser un bilan des indicateurs de réussite des cohortes de première génération, dans le but d'évaluer de manière scientifique les effets des modifications apportées par le décret paysage.

Discussion de la méthodologie de la recherche. Volonté de prendre en compte les étudiants hors de l'Union européenne, ceux bénéficiant d'allègements, les étudiants des Écoles supérieures des Arts (ESA), des universités et des hautes écoles, etc. Volonté de vérifier un éventuel effet en fonction du genre. Volonté de vérifier le nombre de CESS délivrés, volonté de vérifier la situation des étudiants en situation de précarité. Etc.

Est considéré comme un étudiant de première génération : un étudiant inscrit pour la première fois dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Points sur lesquels la FEF doit rester attentive selon vous

Voir revendications et positions FEF : veille permanente. Aucun problème particulier concernant la méthodologie de la recherche, excepté la manière de définir l'étudiant précaire par les données quantitatives (discussion reportée).

Date de la prochaine réunion :

Le vendredi **29 mars 2024** de **14h à 16h**.